CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E115437** **VALABLE JUSQU'AU** **24/04/2027**

ÉDITÉ LE 18/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/2005

Raison sociale : EURL VANDERMEERSCH YANN

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 29/09/2020

Capital : 1 000

701 ROUTE DU LOIR
76280 ANGERVILLE-L'ORCHER

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LE HAVRE 2005B00420

Siret : 483 675 922 00015

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 23 4580

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 601380570034

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 601380570034

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 02 35 42 25 61 **Fax :**

Portable : 06 32 41 90 15

Responsabilité légale :
LEVAILLANT MICHAEL MARC CO-GÉRANT / VANDERMEERSCH YANN GÉRANT

Site Internet :

E-mail : yann.vandermeersch@orange.fr

Effectif moyen : 19 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 230 310 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante)	2	25/04/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

18/03/2026 09:40

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E115437** **VALABLE JUSQU'AU** **24/04/2027**

ÉDITÉ LE **18/03/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/2005
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 29/09/2020
Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LE HAVRE 2005B00420

Siret : **483 675 922 00015**
Code NACE : 4332A
Numéro caisse de congés payés : 23 4580
Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 601380570034
Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 601380570034
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : **EURL VANDERMEERSCH YANN**

701 ROUTE DU LOIR
76280 ANGERVILLE L'ORCHER

Téléphone : 02 35 42 25 61 **Fax :**
Portable : 06 32 41 90 15

Site Internet :
E-mail : yann.vandermeersch@orange.fr

Responsabilité légale :
LEVAILLANT MICHAEL MARC CO-GÉRANT / VANDERMEERSCH YANN GÉRANT

Effectif moyen : 19 **Tranche de classification :** EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	25/04/2023
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	03/03/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	18/05/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

18/03/2026 09:40

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.